BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

John Stevens à Matilda Dunnes; F. P. St Philips Jr à Margherita Di Maggio; John Russo à Clara Blalock; Cesare Viviano à Léonora Figallo; John K. Worden à Lula A. Walker; Jos Haywood à Lizzie Brown; Julius Aubry à Camille Carter; Wm J. Drave à Ethel Bowley; Sidney J. Cabiro à Alice M. Miaugotarra; Geo. A. Strain à Elizabeth V. Walsh; Thos V. Jackson à Golga Tillman A. Morant à Ida Starks; Geo C. Stanfield à B. Scullin; Fred Jones à Josie Shannon.

NAISSANCES.

Mmes E. S. Lazarus, une fille; Chas Fischer, un garçon; Chas B. Altmann, un garçon; Elie P. Saloy, un garçon; Edw. A. Kreider, un garçon; Noel Sonné, un garçon; Walter McCue, un garçon; R. T. Connors, une fille: John P. Schmit, garçon.

DECES.

Mme Eva Reiss, 34 ans, 1743 Français; Chas H. Weaver, 30 ans, Hôtel Dieu; Vve Margaret Doulen, 64 ans, 2030 Bienville; Vve Geromina Fahegas, 88 ans, 1911 N. Remparts; Alden H. Baker Jr, 22 mois, 1414 Eleonor; Elvina Mischler, 20 ans, 1918 Desiré; Harold L. Lampant 18 mois, 1134 Tchoupitoulas; Rosamont G. Clagett, 66 ans, 1026 Bourgogne; Daniel H. McCue, 3 mois, 2330 Cleveland; Antoine Zank —— 2004 Cypress; Elizabeth Schoeverling, 66 ans, 2105 Palmyre; Ed W. Duckett, 77 ans, 711 Lafayette; Pascal Comtrado, 53 ans, Forstall et Dauphine; Ruth A. Knyth, 8 mois, 125 Danton; Mamie M Willoz, 15 mois, 1002 N. Rochebiave; Olivier Thomas, 10 jours, McDonoghville; John Kramer, 64 ans, Hôpital de Charité: Mme Fannie Cox, — ans, 3219 Canal; Lawrence P. Dower, — ans, Hôpital de Charité; John Battiste, 28 ans, St Patrick et Baudin; Joe Parker, 28 ans, Hôpital de Marine des Etats-Unis; Lizzie Moore, 72 ans, Asile Lafon; Francis Doyle, 3 mois, 311 Joseph; Theresa Miller, 65 ans, 3112 rue Magasins; Mme D. Brown, 42 ans, Jackson, Lne.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Albert L. Pilsbury Jr. vs. Anchor Mfg. Co., demande de receveur.

Demande d'émancipation.

L. A. Houlmé.

H. H. Eberhardt vs. Elizabeth G. Eberhardt et al, demande de partage.

Crescent Forwarding and Transportation Co. vs. N. O. Box Mfg. Co., réclamation de $233 sur un contrat.

Successions ouvertes:

Mary Schaffer, Julia Foley, Louis E. Prados, Félix J. Marti, Mary Lambert, The. Thowell.

DEUXIÈME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Giovanni Di Martini, Salvatore Di Martini et Michel Angelo Forti, meurtre; Cooper Zimmermann, homicide; Jas Wilson, actes de violen-Joseph McConnell, enlèvement; Ernest Smith, actes de violence.

Condamnation:

Geo. Lawrence, Maxime Estrade, Thos Wilson, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Fk Frederico, Steve Leonardo, Tony Baldino, Walter Labat, vagabondage, 60 jours de prison: Henry Navellon, Joseph Bell, alias Joe Johnson, larcin, 6 mois de prison.

Affaires abandonnées:

Biscuits "Soda" croquants comme de bons Biscuits "Soda"

Uneeda Biscuit

Avec les repas, pour les repas, entre les repas

5¢

Ne se vendent pas autrement qu'en paquets à l'épreuve de la poussière et de l'humidité.

NATIONAL BISCUIT COMPANY

Jos. Di Franco, Barto et Tony Di Franco, Jos. F. Hill, John Watt, actes de violence: John Lushman, violation de la loi du dimanche.

Acquittée:

Angelina Cousin, port d'arme cachée.

FAITS DIVERS.

Dangereux voleur.

Un contre maître employé à la remise des cars de la rue du Canal, George Eckert, a découvert l'autre nuit un voleur emportant des objets et l'a poursuivi jusqu'à l'angle des rues Dupré et Bienville. A cet endroit le malfaiteur s'est retourné et a essayé de tirer sur Eckert, mais son revolver n'a pas fonctionné.

Les objets volés ont été trouvés plus tard dans un ruisseau où le voleur les avait jetés. Son signalement a été donné à la police.

Augmentation de paie.

Les inspecteurs des douanes à la Nouvelle Orléans ont rempli hier les formalités requises pour recevoir l'augmentation de paie qui leur est accordée à partir du 1er mai. Ils toucheront désormais $4 par jour au lieu de $3.50, conformément à une décision spéciale du congrès.

Les salaires d'autres employés ont été également augmentés.

VOL.

Hier entre une et deux heures du matin des voleurs ont pénétré dans la demeure de D. H. Freech, au moyen d'une échelle et en ont emporté des bijoux d'une valeur de $50.

AVIS SPECIAL.

POUR PREMIERE COMMUNION.

Je viens de recevoir une grande variété d'articles religieux consistant en Chapelets de toutes couleurs montés en or et en argent; Parotissiens françois et anglais en nacre, ivoire, peau de chagrin et celluloïde; Médailles de première communion; Dizaines en nacre, améthyste, cristal, etc; Signets et Images.

J'invite mes amis et connaissances et le public en général à venir visiter mon assortiment, pour se rendre compte des prix modérés de mes marchandises défiant toute concurrence.

Les ordres des campagnes sont sollicités.

F. A. BRUNET,
Horloger, bijoutier,
29 mars—1m 313 rue Royale.

Accusation de meurtre.

Le detective John Dantonio a formulé hier à la seconde cour criminelle de cité une accusation de meurtre contre Salvadore et John Di Martini. Angelo Di Forti a été accusé de complicité. Les trois prévenus ont comparu devant le juge Aucoin, qui les a renvoyés en prison sans bénéfice de caution.

Des lettres trouvées aux domiciles des Di Martini et de Di Forti et d'autres lettres trouvées dans les effets de l'homme assassiné, Tony Barancio, ont paru suffisamment convaincantes aux détectives pour motiver les accusations.

Des lettres anonymes adressées à la future femme de Barancio l'avertissaient que celui-ci ne prospérait pas et lui conseillaient de ne pas l'épouser. Il y était dit aussi que son neveu avait fait saisir son bien et qu'il ne lui resterait rien, et qu'il avait des désagréments parce qu'il avait renvoyé la sœur de son neveu au lieu de l'épouser.

Un des ennemis de Barancio lui a écrit que sa future aimait un autre individu et qu'elle ne tenait pas à l'épouser.

Néanmoins la jeune Sicilienne est venue en Amérique avec le frère de Barancio, Dominique, est s'est mariée aussitôt.

L'amendement de la perception des taxes.

M. John T. Michel, secrétaire d'Etat, est arrivé hier de Baton Rouge, où il a préparé le tableau des résultats des élections récentes.

L'amendement consolidant les sept bureaux de perception de taxes d'Etat de la Nouvelle Orléans en un seul a été adopté à une majorité de 1800 voix en chiffres ronds.

Le tableau officiel des résultats sera déposé à la législature le 14 mai.

Dévalisé.

Un noir nommé Joe Lewis, barbier de son état et demeurant rue Tchoupitoulas, 1035, s'est rendu l'autre nuit au poste de la rue Saratoga et a déclaré qu'à l'angle de la rue Julia, vers neuf heures du soir, un nègre du nom de Joe Willis, armé d'un révolver et le menaçant de mort, l'avait forcé de lui remettre l'argent qu'il avait sur lui, $22. Willis a pris l'argent et s'est enfui, mais la police le recherche.

Letten condamné à sept ans de pénitencier.

Charles E. Letten, le commis du percepteur de taxes John Fitzpatrick, qui a récemment plaidé coupable de détournements, a été condamné hier par le juge Baker, à la cour criminelle de district, à sept ans d'internement dans le pénitencier.

Quand il s'est levé pour entendre la sentence la crainte était peinte sur son visage. Il s'attendait probablement à une condamnation plus sévère.

C'est sans doute la recommandation d'hommes notables qui avaient connu autrefois Letten qui a décidé le juge Baker à se montrer clément.

MM. John W. Watson, Chas E. Palfrey, John McCloskey, W. H. Howcott, Jules Meunier, Jerry Gleasoe et Abraham Asher ont déclaré que Letten, qu'ils connaissaient depuis nombre d'années avait toujours été d'une parfaite correction et avait eu une excellente réputation.

Si Lettan se conduit bien dans le pénitencier il sera libre dans cinq ans et huit mois.

M. Pharr et les Noirs.

M. Henry N. Pharr, le candidat républicain au poste de gouverneur battu aux élections récentes, était hier à la Nouvelle-Orléans. Au cours d'une conversation dans le bureau du sous-trésorier à la Douane, où il se trouvait en compagnie du président son comité de campagne, M. C. S. Hebert, il a réitéré qu'il n'irait pas à la convention nationale en qualité de délégué si un noir était nommé dans la délégation.

Edition Hebdomadaire de "L'Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

L'anniversaire de McDonogh.

Les enfants des écoles publiques ont célébré hier, suivant la pieuse coutume annuelle, l'anniversaire de John McDonogh, le philanthrope à la générosité duquel la Nouvelle-Orléans doit la fondation de ses écoles publiques.

Des centaines d'enfants de toutes les écoles de la ville sont allés déposer des fleurs au pied de la statue de John McDonogh qui s'élève dans le Square Lafayette, en face de l'Hôtel de Ville.

Dans la matinée il y a eu dans chaque école divers exercices en mémoire du grand philanthrope, et à midi les délégations sont parties pour le Square Lafayette

Les enfants ont défilé devant le monument, s'arrêtant pour déposer les fleurs, que recevaient un comité composé de Miss Helen Herron, présidente, Miss Caroline Brill, Miss Carrie Meyer, Miss Alice McEvoy, Miss Edith O'Hara, Miss Ida Mitchell, Miss Mary Wilson, Miss Mary Craig, Miss Cornelia L. Windelkin et Miss Marion Wells.

L'enquête sur le Port.

M. W. B. Thompson, président de la Bourse du Coton de la Nouvelle-Orléans, a fait hier une importante déposition devant la commission législative d'enquête sur le port. Il a dit, entre autres choses, que le commerce du coton, qui est le plus considérable, décline constamment depuis des années parceque la Nouvelle-Orléans, au lieu de répondre à la concurrence que lui a suscitée la construction de presses dans les campagnes et le développement des chemins de fer, a augmenté les frais de manîement du coton dans le port. Les patrons et les ouvriers sont à blâmer, a dit M. Thompson.

Le président de la Bourse du Coton a ajouté que beaucoup d'efforts et d'argent étaient dépensés ici en pure perte, et que la méthode actuelle de trafic devrait être changée radicalement.

M. Thompson a conçu un projet d'entrepôt et l'étudie actuellement. Il est convaincu que si des changements étaient apportés dans les méthodes actuelles, comme essaie de le faire la commission, la Nouvelle Orléans pourrait devenir le premier port cotonnier du monde, avoir un trafic annuel de un million et demi à deux million de balles, remplacer Liverpool et s'assurer des profits qui vont actuellement à la ville anglaise. Cinq ouvriers seraient employés au lieu d'un, et ils auraient du travail toute l'année.

M. Henry Ludlow, un facteur de coton, a dit que les compagnies de chemins de fer favorisaient considérablement les expéditeurs de l'intérieur, au détriment de la Nouvelle-Orléans. Il est d'opinion qu'il faudrait augmenter les facilités de maniement du coton sur les quais.

M. Ludlow s'est dit très en faveur du projet de construction d'un vaste entrepôt.

AVIS SPECIAL.

Avis est par le présent donné qu'à la session de la législature de l'Etat de la Louisiane qui se réunit le lundi 11 mai 1908, le bureau des Eaux et des Egouts requerra la législation suivante:

Premièrement—Un amendement à l'acte No 19 des actes de 1906 et un amendement concordant avec la constitution par lesquels le Bureau des Eaux et Egouts et le Bureau de Liquidation seront autorisés d'allouer une commission, ne devant pas excéder six pour cent, sur la vente des $8,000,000 de Nouveaux Bons d'Améliorations Publiques de la Ville de la Nouvelle Orléans, et par lesquels l'ordre de paiement des dits bons, principal et intérêt, avec l'excédant de la Taxe d'Un pour Cent de la Dette et de la Taxe Spéciale de Deux Millièmes, sera déterminé.

Secondement—Un acte autorisant le Bureau des Eaux et Egouts a requérir l'introduction de l'eau dans toutes les maisons habitées de la Ville de la Nouvelle Orléans, et d'abolir ou de réglementer l'usage des citernes, réservoirs, puits et autres récipients d'eau; de prendre un nantissement pour les tarifs établis par ledit Bureau et les sommes dépensées pour obtenir l'exécution des règlements, les maisons dans lesquelles l'eau fournie par ledit Bureau est employée, ou pour lesquelles ces dépenses sont faites, et de fixer l'ordre de ces nantissements, le coût de l'enregistrement, et de l'annulation des comptes, et d'établir les pénalités pour la violation des règlements établis par ledit Bureau

2 mai—2 9 16 23 30

La New Orleans Great Northern Railroad Company.

AU PUBLIC:

Après le 2 mai 1908, la New Orleans Great Northern Railroad Company discontinuera ses excursions le samedi de Folsom, Mandeville, Lne. et les stations intermédiaires à la Nouvelle-Orléans. A partir du 9 mai, le No 60 partira de la station de la rue Press à 4:30 heures P. M. les samedis au lieu de 5 heures 40 comme anciennement.

C. B. AUBURTIN, A. G. P. A.

Mai 1—3f

Ventes inscrites au Bureau d'aliénations.

Héritiers de J. B. Cathalonge et sa femme à Melle Marie Grille, terrain, Barracks, Bourbon, Hospital et Dauphine, $1,550.

Même à Vve Jno. Artigues, terrain, DeSoto, Rendon, Lopez et Grande Route St. Jno., $2,205.

Mme Marie E. Devere à Teutonia L. et B. Co, terrain, Iberville, Canal, Lopez et Saicido. $2,000.

Acquéreur à vendeur, même propriété, $2,000.

Héritiers de J. B. Cathalonge et femme à Louis Raynaud, terrain, Ursulines, Miro, Tonti et Hôpital, $2,610.

Suc. Thos J Durant à la N. O. Land Co., portion, Banks, Alexander, Murat et Palmyre, $25 32.

Héritiers de J. B. Cathalonge et femme à veuve Alex. Biscontaux, terrain, De Soto, Rendon, Lopez et Grande Route St Jean, $2,725.

Mme Madeline Pons à Joseph Reuther, terrain, St Pierre, Orléans, Villeré et Robertson, $2,000.

INCENDIE.

Hier à une heure du matin une alarme a été donnée pour un feu découvert dans une maison double de la rue Lapeyrouse, 2001 et 2003, appartenant à John Galey et occupée par Will Ross et Louise Bailey.

La bâtisse, évaluée à $2,500, a subi des dommages de $1,500.

PETITES ANNONCES.

Demande—Une fille blanche compétente, pour cuisine seulement, famille de deux. Bons gages. 6323 avenue St Charles.
2mai—3f

Perdu—Une vache blanche tachée noir: récompense. S'adresser 2428 rue Toure.
2 mai—2 3

AMUSEMENTS

Orpheum THEATRE MATINEE et CE SOIR.

VAUDEVILLE MODERNE.

Mauricia Morichini,
Troupe Montrose, Cora Turner Co.,
Bootblack Quartette, Bailey and Austin,
Gorman & West, Noblette & Marshall,
KINODROME.

TOUS LES SOIRS.....10c, 25c, 50c
MATINÉES, tous les jours, Lundi excepté.....10c, 25c
28av—5f

10c—SHUBERT Spectacle Continue de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.
Chaque Représentation dure Plus d'une Heure.

FARANTA
Grand Spectacle à 10 et 20c.
Matinées tous les jours.
QUATRE JOURS de plus, commençant Jeudi, 30 avril.
Terrain, Derbigny et Lapeyrouse.
GRANDE PARADE DE RUE.
1 mai—3f

Grand Concert et Bal d'Année Bissextile,
—Donné par—
L'ORPHEON FRANÇAIS,
A LA SALLE DE L'UNION FRANÇAISE,
Le Jeudi 7 Mai 1908 à 8 Heures du Soir.
Prix du Billet, 50 Cents.
Pour les Invitations de Dames, s'adresser aux Membres de l'Orphéon.
Le Comité se réserve le droit de refuser l'admission au porteur d'un billet en lui en remboursant le montant. 29 avril—8f

Autre incendie.

Hier matin un peu avant six heures un feu a été découvert dans un cottage de la rue Camp, 1364, occupé par Mme J. Tully et A. Bette. Les dommages d'environ $3.000 sont couverts par une assurance.

La maison voisine occupée par Mme A. Piper et C. E. Thomas a été légèrement endommagée.

DECES.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé vendredi 1er mai, à 1 heure P. M., âgé de 76 ans et 7 mois, la Sociétaire Vve DOMINIQUE MOULEDOUS, native de France. Membres les membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois de mai sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, 2 mai 1908, à 2 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1625 rue Nd Villeré, près St Bernard.

Le Président,
J. M. VERGNIAUD.
La Secrétaire, A. LE FRANÇOIS.
2mai—1f

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

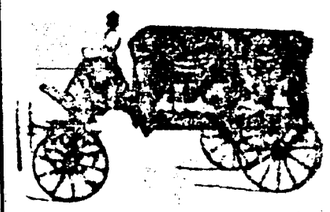

No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

LAUDUMIEY, Président et Gérant. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONES { HEMLOCK..... 426 HEMLOCK..... 1094 W

Branche No 817 rue Toulouse
Vis-à-vis l'Opéra Français.
BERTRAND ADER, Gérant.
Téléphone Hemlock 686.

TELEPHONE 283.
VEUVE JOSEPH RAY,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1306 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

—AMUSEMENTS.

Trente-Troisième Grand Volksfest
—AU BENEFICE DE—
L'ORPHELINAT PROTESTANT ALLEMAND
DIMANCHE, 3 MAI, ET LUNDI, 4 MAI,
AU SOUTHERN PARK.

Cérémonie d'Ouverture Dimanche, 3 Mai, à 3:30 P. M. Concert et Musique Dansante, Jeux d'Enfants, "Prize Bottling" pour Dames et Messieurs, Vaudeville et Tableaux Mouvants les Deux Jours.

Grands Feux d'Artifice Lundi.

Entrée 25c.—Entrée Libre pour les Enfants au-dessous de onze ans.
26 avril au 4 mai

fois traversé ses rêves qui apparaît maintenant aux regards de l'officier.

Gilberte à Rolandseck?

Gilberte se trouvant en présence de Claire?

Ces deux femmes.... face à face?....

Ah! l'ironie du destin!

Mais Jacques ne songe pas à philosopher sur ces choses.... Il est bien trop ému par ce spectacle.... Gilberte.... sa Gilberte, étendue là..... peut être sans vie.

L'horrible pensée!

Dans ses bras, il prend la pauvre évanouie. Ah.... le contact de ce corps.... qu'il n'a pas cessé d'adorer!.... Ah.... le parfum grisant de cette femme que rien.... ni le temps.... ni les douleurs.... ni les désillusions n'ont pu arracher de sa vie!

Il défaille sous le poids du cher fardeau.... Mais c'est l'émotion.... mais c'est l'ivresse qui produisent cette défaillance.

Et puis, quand Gilberte est étendue sur le banc, la tête soutenue par un des appuis..... quand il a posé sur le front de la chère créature son mouchoir qu'il a imbibé d'eau fraiche au ruisseau voisin.... quand il a pu s'assurer qu'elle n'est pas morte, mais évanouie, et que d'un instant à l'autre elle rouvrira les yeux.... oui, c'est seulement alors qu'il songe à Claire.

Ayant vaincu maintenant sa faiblesse, il se dresse, il se retourne.

Elle est là, derrière lui, très calme en apparence.

Elle n'a pas dû entendre le nom que, dans sa surprise..... que dans son émoi il a prononcé tout à l'heure.

Vraisemblablement non, car son visage trahirait à coup sûr la jalousie.... le ressentiment.

Et il n'en est rien.

Il faut pourtant qu'il lui fasse connaître la vérité.

Qu'il lui révèle l'identité de cette inconnue rencontrée, par elle.

Il balbutie, éperdu:

—Claire, avant tout, je veux te jurer qu'il n'y a en ceci qu'un hasard.... Je veux te jurer que j'ignorais avant de t'amener sur les bords du Rhin que nous pussions nous y trouver en face de cette malheureuse.

Il ajoute, la voix plus altérée encore:

—De cette malheureuse dont mon émoi te fait sans doute à cette heure deviner le nom.

Elle réplique:

—Jacques, je ne mets pas en doute ta parole.

—Tu sais qui est cette femme?

De la tête elle fait un signe d'acquiescement en même temps qu'elle déclare:

—Oui, je le sais.

Puis elle ajoute:

—Je le sais depuis un instant déjà.

—Comment.... depuis quand? balbutie-t-il.

—Depuis la minute où je me suis trouvée en face d'elle.... tout à l'heure.... alors qu'elle lisait les mots.... les noms que tu as écrits là, ce matin, sur le sable.

—Les mots.... les noms....

Ah! c'est lui qui tressaillie à présent et qui, d'un rapide coup d'œil, cherche sur le sol de la clairière l'endroit où ce matin, en effet, machinalement, il a de l'extrémité de sa canne tracé les deux noms qu'il porte gravés au fond de son cœur.

Puis il revient vers Gilberte.... il appuie sur son front, sur ses tempes son mouchoir de nouveau imbibé d'eau.

Et tout en soignant la pauvre créature:

—Tu le savais.... et tu m'as appelé?.... tu m'as fait venir ici? demande-t-il avec étonnement.

—Oui, Jacques.... car c'était mon devoir.

—Ton devoir?

—Du moins j'en ai jugé ainsi.

—Non.... tu t'es trompée.

Et dans un cri de son âme:

—Tu aurais dû m'épargner cette souffrance.

Elle le regarde, et tout son amour sublime flambe au fond de ses prunelles violacées.

Il continue, et comme se parlant à lui-même:

—Je dis de cette souffrance... parce que tout à l'heure, lorsque cette femme pour qui je ne suis plus rien aura rouvert les yeux.... lorsqu'elle sera revenue de cet évanouissement dont j'ignore.... dont je veux ignorer la cause..... et qu'il me faudra m'éloigner d'elle avec toi, je ne réponds pas que ne se rouvrira pas la plaie qui était presque cicatrisée en moi.

Claire marche vers l'officier, le détournant un instant de Gilberte....Dans ses mains, elle prend les siennes. Et pendant qu'il l'examine, étonné:

—Tu crois à de la souffrance pour toi, Jacques, et moi j'ai cru à de la joie.... à du bonheur.

—Tu t'es trompée, Claire, murmure-t-il encore.

Elle secoue la tête.

Et nettement, fermement:

—Non.... je ne me suis pas trompée,

—Du bonheur.... par cette femme.... tu sais bien que c'est impossible.

—Pourtant, tu l'aimes encore?

—Je ne dois plus l'aimer.

—Pourquoi?

—Parce qu'elle est à un autre.... Parce que son cœur a oublié depuis longtemps la tendresse autrefois jurée.

—Et si c'était une erreur que de croire cela?

—Claire.....

—Si cette tendresse, elle te l'avait gardée intacte.... fortifiée plutôt encore.... par des années d'épreuves et de souffrances?

Il sourit tristement:

—Intacte.... Mais j'ai eu la preuve du contraire.

—La preuve, non.... Des apparences t'ont trompé, te dis-je.

—Mais enfin, que veux-tu prétendre?

—Ceci.... Jacques: que tu as gardé dans le cœur de cette femme la place qu'elle t'y avait accordée autrefois.

—C'est de la folie!

—Non. Non.

Elle lui serre les mains plus fort ... Et, rapidement, en quelques mots, elle le met au courant de ce qui vient de se passer.

Il l'écoute avec des yeux agrandis tour à tour par la joie.... puis de nouveau par la souffrance.

Et, tout à coup, avec brusquerie, avec comme une sorte d'effroi, ses mains se dérobent à l'étreinte des mains de Claire.

Reste-t-il donc sceptique?

Se refuse-t-il à croire?

On lui en veut-il de ce qu'elle a fait.... de ce sublime renoncement qu'elle a accompli.

Elle se le demande.

Il est allé vers le banc.

On voit qu'une lutte de sentiments.... une lutte atroce se livre en lui-même.

Il s'agenouille pendant quelques secondes.

Ses yeux sont fixés sur le cher visage de Gilberte, toujours immobile.... toujours évanouie.

Les lèvres de Jacques s'agitent.

Il murmure à voix basse quelques mots.

..Une sorte de prière....

..Un acte de foi.... un acte d'amour peut-être.

Puis il se relève, il se retourne vers la comédienne:

—Claire, je m'éloigne.... Je pars.

Elle le regarde avec stupeur.

Elle se demande si, à son tour, sa raison vient d'être ébranlée.

—Pourquoi.... mais pourquoi..... murmure-t-elle..... puisque le bonheur est là tout près de toi?

Il reprend:

—Le bonheur ne peut pas être où est la lâcheté.... où est l'ignominie.

—Il est là où est l'amour.

—C'est faux, Claire, et tu le sais bien toi-même puisque tu n'hésites pas à sacrifier à ton devoir l'amour pourtant sincère que tu m'as voué.

—Que dis-tu là, Jacques!

—La vérité.

Et comme les paupières de Gilberte ont eu un léger frémissement, comme vraisemblablement elle va revenir à elle, c'est lui qui maintenant prend les mains de Claire et l'attirant derrière les arbres—qui forment un rideau entre Gilberte et eux et qui empêcherait la malade de le voir au cas où tout de suite elle sortirait de son évanouissement—d'une voix fiévreuse.... d'une voix précipitée, déclare à la comédienne:

—Ecoute à ton tour, Claire .... Tout à l'heure, lorsque je croyais être oublié par cette malheureuse, je ne craignais pas de reparaître devant ses yeux.

"Maintenant, il n'en est plus ainsi je te le déclare.

"Si vraiment elle m'aime encore, il faut que ce soit désespérément, en continuant à croire à ma mort.

Il se penche, il regarde si Gilberte ne rouvre pas encore les yeux.

—Pourquoi veux-tu lui imposer... pourquoi veux-tu t'imposer à toi-même ce martyre?

—Parce que, je te le répète.... le devoir l'exige!

—Le devoir.....

—Oui.... son devoir de mère.

—Mais sa fille est ta fille?

—Mais le second enfant, né à cette heure, n'est pas mon enfant.... Et c'est vis-à-vis de celui là.... c'est vis-à-vis de Claude aussi qu'il y a des devoirs sacrés, indiscutables, qui s'imposent.

Il parle maintenant, toujours à voix presque basse, mais avec fermeté.... conscient de ce qu'il dit, de ce qu'il veut:

—Je vais partir.... Et toi généreuse et sublime, comme toujours, tu resteras auprès de Gilberte.

"Il n'est pas possible que cet évanouissement se prolonge longtemps à présent.

"Prodigue des soins à cette malheureuse.

A continuer.